

de faire allusion à quoi que ce soit qui s'est dit au cours des séances à huis clos du comité des dépenses de guerre. Je me contenterai de parler de ce qui s'est passé aux réunions publiques du comité. Chacun des comités a reçu le privilège de déterminer s'il devait ou non siéger à huis clos. Pour ma part, je m'opposais à des réunions publiques du comité principal et je n'approuverais pas des réunions publiques d'un comité tel que celui des dépenses de guerre. Je tiens à procéder ici de façon pratique. Je n'ai pas l'intention de passer mon temps à siéger à un comité en vue d'aider certains membres de ce comité à obtenir de la publicité dans les journaux ou de faire circuler leurs discours parmi le public. C'est là ce qui se ferait. Si jamais je fais de nouveau partie d'un comité de ce genre, je n'assisterai certainement pas aux séances à moins qu'il ne siège à huis clos car je n'ai pas l'intention de perdre ainsi mon temps.

L'honorable député de Danforth (M. Harris) a dit que les membres libéraux du comité ont voté suivant les désirs des ministres. Je répondrai que les membres de la droite ont tout autant de responsabilités, et sont aussi conscients de cette responsabilité que les membres de l'opposition relativement à toute question référée à un tel comité de la Chambre des communes. Aucun membre du Gouvernement, aucun whip, aucun ministre, aucun membre du Cabinet n'a indiqué à un membre libéral du comité ce qu'il devait faire au sujet des questions référées audit comité. Il est loin d'être judicieux, loin d'être gentil de la part de l'honorable député de Danforth de faire une déclaration de ce genre car il sait aussi bien que moi que personne n'a dit quoi que ce soit aux membres de la droite sur leur attitude au comité, pas plus que nous en dirions à mon honorable ami.

M. HARRIS (Danforth) : Il sait que le vote a été contre eux.

M. ROSS (Moose-Jaw) : Vous savez que le vote a été contre vous. Chaque membre du comité a assumé la responsabilité du vote qu'il a donné, il n'a reçu aucune directive des membres du Gouvernement ou des ministres.

J'ignore tout de la question dont la Chambre est saisie en ce moment, en dehors de ce que le ministre en a dit il y a un instant. L'honorable député de Weyburn se fait entendre un peu fort dans cette Chambre de temps à autre, comme aussi dans le pays. Il demande d'ordinaire ou tente d'obtenir une chose impossible.

M. COLDWELL : Pas dans ce cas-ci.

M. ROSS (Moose-Jaw) : Pas dans ce cas-ci? Il exige les comptes publics allant jusqu'à

la fin de février de cette année. C'est humainement impossible, comme mon honorable ami le sait fort bien.

M. DOUGLAS (Weyburn) : Allons donc!

M. ROSS (Moose-Jaw) : Il exige des comptes d'il y a une semaine. Parle-t-il sérieusement?

M. COLDWELL : Certainement.

M. ROSS (Moose-Jaw) : Il serait assurément insensé d'adopter une motion pour que les comptes publics de ce pays soient à date au 28 février, c'est-à-dire il y a juste une semaine.

M. P. C. BLACK (Cumberland) : On est à créer ce comité et à lui assigner une tâche bien définie. Certaines questions sont soumises à ce comité et méritent d'être étudiées à fond. L'honorable député de Halton (M. Cleaver) a fait allusion à certaines décisions rendues dans un des sous-comités sur les dépenses de guerre. J'ai fait partie du comité en question et je tiens à dire qu'on m'a accordé toute la considération voulue mais je m'oppose à ce que l'honorable membre a déclaré dans cette Chambre.

Au comité en question, j'ai déclaré que tous les renseignements relatifs à la dépense des fonds publics devraient être connus du public et que moi-même, comme membre, j'avais le droit d'obtenir des renseignements non accessibles au public, pourvu que ces détails ne fussent pas utiles à l'ennemi ou que leur divulgation ne pût être préjudiciable à notre effort de guerre. Voilà l'attitude que j'ai prise. On a confié au sous-comité n° 1 du comité des dépenses de guerre l'étude de plusieurs questions importantes, dont celle du logement du temps de guerre qui comportait alors, je crois, un déboursé de 67 millions de dollars. On lui avait aussi confié celle de l'avionnerie qui comportait des dépenses de centaines de millions de dollars et au sujet de laquelle le secret le plus absolu devait être gardé. Il y avait en outre la question de la marine marchande du temps de guerre où plusieurs millions de dollars étaient en jeu.

Le premier sujet d'enquête était celui du logement du temps de guerre. Je ne pouvais concevoir que rien de ce qui avait trait au logement du temps de guerre fût de nature à aider à l'ennemi ou fût nuisible à notre effort militaire. J'ai présenté, dès la première séance, je crois, une motion à l'effet que tout témoignage ou tout renseignement déposé devant le comité et ayant trait au logement du temps de guerre soit rendu public. J'ai reçu à cet effet l'appui de l'honorable député de Carleton (M. Boucher) et de l'honorable député de Bow-River (M. Johnston), mais ma